**La France et le monde : la décolonisation**

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France est une puissance victorieuse mais amoindrie. L'Occupation, puis les difficultés de la reconstruction ont fait du pays une puissance de seconde zone. Les déchirements qui éclatent dans les colonies françaises sous la IVe République (1946-1958) achèvent d'affaiblir la France sur le plan international.

Le 2 juin 1944, le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) est fondé à Alger, alors troisième ville de France, et capitale de l'Algérie française. Stratégiquement, politiquement, économiquement et humainement, l'empire s'impose comme un élément fondamental de la « renaissance » française. Mais cette place chèrement gagnée conduit aussi les colonisés à formuler de nouvelles exigences quant à leur (future) souveraineté.

Profitant d'un contexte international nouveau, celui de la guerre froide, qui voit un retournement complet de la politique anticoloniale des États-Unis au profit de ses alliés européens et impérialistes, la France de la IVe République fait, a contrario, le choix de retarder au maximum le processus de décolonisation, en réprimant, dans le sang, les «insurrections de la liberté» qui fleurissent, un peu partout dans le monde colonial, comme en Algérie, en 1945, à Madagascar, en 1947, ou encore au Cameroun français, en 1948.

Elle vise, ensuite, à une réorganisation politique et morale de l'empire, fondée sur la constitution de l'Union française, créée par la Constitution du 27 octobre 1946, qui forme les départements et territoires d'outremer. Dans ces derniers, le code de l'indigénat est alors abrogé (loi Lamine Guèye du 7 mai 1946). Cette Union repose enfin sur une supposée démocratisation politique qui interdit pourtant une participation réelle des colonisés à la gestion de leurs pays. De ce fait, on comprend bien pourquoi la politique coloniale de la IVe République, en «demi-teinte» et de «demi-mesures», ne peut résister à la vague de fond anticoloniale qui secoue alors le monde et fait imploser, un à un, tous les États coloniaux européens.

La guerre en Indochine

Dans ce contexte, les mouvements d'indépendance se développent en Inde, en Afrique du Nord et dans l'Afrique britannique. Ils obtiennent leurs premières victoires en Asie. Gandhi et Nehru, en Inde, réussissent à obtenir de la Grande-Bretagne l'indépendance de leur pays en 1947. En revanche, face au refus des Pays-Bas et de la France d'accéder à leur demande d'autonomie, les mouvements indépendantistes déclenchent une lutte armée en Indonésie et en Indochine.

Dès 1946, la France est «obligée» de s'engager, en Indochine, dans une guerre qui est la négation du principe international du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, acté en 1941 par la charte de l'Atlantique et confirmé par l'Organisation des nations unies en 1945 : les Vietnamiens ayant constitué à Hanoi, dès le 2 septembre 1945 sous l'impulsion de leur président, Hô Chi Minh, la République démocratique du Vietnam. Mais c'est aussi, de manière encore plus problématique, une guerre qui (re)met à mal, quelques années seulement après la collaboration de l'État français avec les nazis et sa participation à la déportation et à l'extermination des juifs d'Europe, les principes fondateurs de liberté, d'égalité et de fraternité de la France.

En Indochine, sont employés, pour la première fois, des «moyens exceptionnels» de guerre : torture des opposantes et des opposants politiques, emprisonnements et exécutions arbitraires, bagnes coloniaux, déportations de populations civiles, utilisation du napalm... La liste des errements tragiques de la France en Indochine est longue. Finalement, cette dernière signe les accords de Genève, le 20 juillet 1954, après la désastreuse défaite de Dien Bien Phu.

La décolonisation en Afrique du Nord : la guerre d’Algérie

La conférence de Bandoeng, en avril 1955, marque un trait d'union entre deux continents qui luttent pour une même cause. Leaders indépendantistes asiatiques et africains, représentants des pays du Tiers-Monde, affirment leur volonté de rester ou de devenir indépendants.

L'Afrique du Nord s'engage alors dans le mouvement pour l'indépendance : la Libye, colonie italienne, obtient pacifiquement sa souveraineté en 1951, la Tunisie et le Maroc, protectorats français, en 1956. Mais la France refuse d'accorder son indépendance à l'Algérie, un de ses plus anciens territoires, où vit 1 million d'Européens. Car l'Algérie, depuis la départementalisation promulguée par la IIe République, en 1848, c'est la France ; nulle part ailleurs dans l'Empire français n'y est d'ailleurs défendu avec tant de force le principe de la République « une et indivisible ». Dès le déclenchement de la guerre d'Algérie par le Front de libération nationale (FLN), le 1er novembre 1954, la France se trouve en effet confrontée à une crise politique et morale sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

De 1954 à 1958, quatre années d'une «guerre sans nom» se succèdent, d'une « sale guerre » que la France mène pourtant tambour battant, sur fond de torture, de viols, de « corvées de bois »... Quatre années marquées par de nombreux scandales, tels la dénonciation de la torture pendant la bataille d'Alger (janvier-octobre 1957) ou la censure qui, tout en alimentant une guerre d'opinion de forte intensité, conduisent à l'agonie la IVe République, aussi minée, de l'intérieur, par l'instabilité gouvernementale.

Revenu au pouvoir à la faveur de la «crise algérienne» du 13 mai 1958, Charles de Gaulle s'engage avec la France, après la proclamation de la Ve République, le 4 octobre 1958, vers la décolonisation de l'Algérie française. Initialement, la réalité de la guerre d'Algérie n'est guère différente sous la Ve République de celle de la IVe, comme en témoigne notamment le massacre des Algériens, à Paris, le 17 octobre 1961. Mais l'internationalisation du conflit, à partir de 1958, et le basculement progressif de l'opinion publique française permettent au général de Gaulle de mener la France sur le chemin de la reconnaissance de l'indépendance algérienne.

Dès son discours sur l'autodétermination de l'Algérie, le 16 septembre 1959, le processus est engagé : rien ne permettra plus désormais de l'arrêter. Démarrées le 20 mai 1961, les négociations d'Évian seront fort longues : l'accord n'étant finalement signé, entre les représentants des deux pays, que le 18 mars 1962. S'ils sonnent bien le glas d'un Empire colonial français qui avait justement commencé au XIXe siècle par la prise d'Alger, le 5 juillet 1830, les accords d'Évian n'en préservent pas moins, dans leurs clauses secrètes, ses intérêts économiques (le pétrole) et stratégiques (les essais nucléaires) pendant encore cinq ans, c'est-à-dire jusqu'en 1967.

Sources : La France et le monde (1946-1969) : la décolonisation - charles-de-gaulle.org ;

[www.marianne.net/Les-equations-complexes-de-la-decolonisation\_a225383.html?print=1](http://www.marianne.net/Les-equations-complexes-de-la-decolonisation_a225383.html?print=1)

ANALYSE GLOBALE

1. Cochez la bonne réponse :
   1. Au sortir de la Seconde guerre mondiale, la France :
2. décide d’accorder pacifiquement l’indépendance à ses colonies ;
3. choisit de retarder le processus de décolonisation de ses colonies, en réprimant leurs demandes d’indépendance par la violence ;
4. choisit de retarder le processus de décolonisation de ses colonies, en accord avec les autres puissances européennes ;
5. contrairement aux autres puissances européennes, octroie le droit à l’autodétermination des populations colonisées
   1. Par la guerre en Indochine, la France :
6. nie le principe international du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, tout comme les valeurs de la République française ;
7. accorde l’indépendance au pays au bout d’un an ;
8. devient une puissance de seconde zone sur le plan international ;
9. termine le processus de décolonisation
   1. La conférence de Bandoeng de 1955 :
10. réunit les représentants des pays africains et asiatiques souhaitant l’indépendance par la France ;
11. réunit les leaders des pays africains et asiatiques affirmant leur volonté de rester ou de devenir indépendants;
12. met fin à la guerre en Indochine ;
13. réunit les leaders des pays africains affirmant leur volonté de rester ou de devenir indépendants
    1. La décolonisation française en Afrique du Nord :
14. se conclut par l’indépendance du Maroc et de la Tunisie ;
15. se termine par l’échec français suite à la défaite de Dien Bien Phu ;
16. se conclut par l’indépendance de tous les anciens territoires français (Maroc, Tunisie et Algérie) ;
17. se termine par l’indépendance de tous les anciens territoires français (Maroc, Tunisie et Lybie)
18. Répondez aux questions suivantes :
19. En quoi l’Union française consiste-t-elle ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Pourquoi la politique coloniale française de la IVe République se révèle-t-elle fallacieuse ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Comment la guerre en Indochine se termine-t-elle ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Pourquoi la décolonisation de l’Algérie est-elle si difficile ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Comment la guerre d’Algérie se conclue-t-elle ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

ANALYSE APPLIQUÉE AU TEXTE

1. Pour chaque terme/ expression proposé/e, identifiez son terme/ expression équivalent/e dans le texte :

un facteur …………………………………………….

essentiel …………………………………………….

une revendication …………………………………………….

à l’avantage de …………………………………………….

toutefois …………………………………………….

un échec …………………………………………….

amener à …………………………………………….

au début …………………………………………….

commencer …………………………………………….

une disposition …………………………………………….

soit …………………………………………….

1. À partir des verbes proposés, identifiez les noms correspondants dans le texte :

reconstruire …………………………………………….

choisir …………………………………………….

gérer …………………………………………….

demander …………………………………………….

déclencher …………………………………………….

torturer …………………………………………….

proclamer …………………………………………….

reconnaître …………………………………………….

1. Analysez les éléments soulignés (catégorie grammaticale, genre, nombre, temps verbal, personne verbale…) :
2. Profitant d'un contexte international nouveau, celui de la guerre froide, […].

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...

1. Cette Union repose enfin sur une supposée démocratisation politique qui interdit pourtant une participation réelle des colonisés à la gestion de leurs pays.

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...

1. […] nulle part ailleurs dans l'Empire français n'y est d'ailleurs défendu avec tant de force le principe de la République « une et indivisible » […]

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...

1. […] rien ne permettra plus désormais de l'arrêter.

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...

1. […] S'ils sonnent bien le glas d'un Empire colonial français qui avait justement commencé au XIXe siècle par la prise d'Alger […]

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...

1. Identifiez les participes passés utilisés sans auxiliaire dans le texte, mettez-les à la forme base et indiquez l’infinitif du verbe.

APPROFONDISSEMENT DU TEXTE

1. Après avoir lu le texte suivant, remplissez-le avec les adjectifs proposés :

françafricain française européenne allemand internationale

financier commerciaux subsaharienne négociée propice

officielle culturel colonisées nucléaire indépendants désastreuses colonial sociale français militaire

**Le passé colonial français : création de la Françafrique**

Depuis 1962, bénéficiant d'une conjoncture générale qui lui est plus …………………….. , la France a su d'abord renégocier sa place en Europe à travers la constitution du couple franco-……………………… (de Gaulle-Adenauer), au cœur d'une construction ………………………… qui s'affirme, depuis le début des années 50, comme le meilleur garant de la paix en Europe et de sa stabilité politique, économique et …………………………… .

La France a su aussi repenser son rôle à l'échelle …………………………, s'imposant comme une puissance ……………………… de premier plan, dès 1960.

De son passé ……………………, la France conserve une présence privilégiée dans de nombreux pays avec lesquels elle préserve de bonnes relations. Cette présence …………………………… est entretenue sur plusieurs plans :

- sur le plan ………………………… : une grande partie de l'Afrique noire et quelques pays d'Asie ont gardé le français pour langue ………………………… ;

- sur le plan économique et ……………………… : Charles de Gaulle et Georges Pompidou développent la coopération économique et financière, avec notamment la création de la Communauté financière africaine (CFA) et des accords ………………………… ;

- sur le plan ……………………. : formation et équipement des armées des pays nouvellement ………………………, présence militaire française.

Car, si on excepte la rupture avec la Guinée en 1958, et celle du Cameroun français, où est menée, entre 1955 et 1960, une troisième guerre de décolonisation, tous les pays d'Afrique ……………………… ont connu une indépendance ……………………. , c'est-à-dire contrôlée. De cette indépendance négociée, il résulte la création d'un système ……………………… qui a été, jusqu'à la chute du mur de Berlin, en 1989, inébranlé. Il faudra en effet attendre les ………………………… interventions françaises au Rwanda, en 1994, et en Côte-d'Ivoire, en 2002, pour que la Françafrique soit enfin remise en cause.

Cependant, la crise du système colonial et son démantèlement ont été plutôt bien «gérés», du point de vue des intérêts de la France, par le général de Gaulle. Quant aux intérêts de la majorité des populations anciennement ………………………, au Maghreb, en Afrique et ailleurs - et notamment dans les DOM-TOM, ces «poussières d'empire» incorporées, depuis 1946, à la République -, ils ont été, le plus souvent, considérés comme secondaires au regard de la grande œuvre qui consistait à restaurer la grandeur, le prestige et la voix de la France dans le monde. Aujourd'hui, pourtant, c'est encore l'outre-mer qui maintient le flambeau …………………….. à l'échelle mondiale.

Sources : La France et le monde (1946-1969) : la décolonisation - charles-de-gaulle.org ;

[www.marianne.net/Les-equations-complexes-de-la-decolonisation\_a225383.html?print=1](http://www.marianne.net/Les-equations-complexes-de-la-decolonisation_a225383.html?print=1)